

Tarification des services de transport

Table des matières

1	Tarifification des services de transport	5
1.1	Tarifs de transport	5
1.2	Revenus des services de transport.....	7
2	Tarifification des services complémentaires.....	8
Annexe 1	Évolution des tarifs de transport	11

Liste des tableaux

Tableau 1	Tarifs des services de transport et cavalier.....	5
Tableau 2	Établissement des tarifs de transport et du cavalier	6
Tableau 3	Revenus des services de transport.....	7
Tableau 4	Tarifs des services complémentaire pour les services de transport de point à point	9

1 Tarification des services de transport

1.1 Tarifs de transport

1 L'actualisation des tarifs de transport permettra à Hydro-Québec dans ses activités de
 2 transport d'électricité (le « Transporteur ») de percevoir l'ensemble des revenus requis qui
 3 seront approuvés par la Régie de l'énergie (la « Régie ») pour l'année 2020.
 4 Le tableau suivant présente les tarifs en vigueur et les tarifs proposés ainsi que le cavalier
 5 applicable aux services de transport à long terme.

**Tableau 1
 Tarifs des services de transport et cavalier**

Services de transport	Type	Unité	Tarifs 2019	Tarifs proposés 2020
Point à point*				
Annuel	ferme	\$/kW/an	78,56	79,27
Cavalier	ferme	\$/kW/an	-0,39	-0,60
Mensuel	ferme	\$/kW/mois	6,55	6,61
Mensuel	non ferme	\$/kW/mois	6,55	6,61
Hebdomadaire	ferme	\$/kW/semaine	1,51	1,52
Hebdomadaire	non ferme	\$/kW/semaine	1,51	1,52
Quotidien	ferme	\$/kW/jour	0,30	0,30
Quotidien	non ferme	\$/kW/jour	0,22	0,22
Horaire	non ferme	\$/MW/heure	8,97	9,05
Réseau intégré	ferme	\$	s. o.	s. o.
Charge locale**	ferme	\$	3 009 869 280	3 068 700 240
Cavalier	ferme	\$	-14 942 070	-23 227 200

* Tarifs aux annexes 8 et 9 des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (« *Tarifs et conditions* »).

** Revenus annuels de la charge locale à l'appendice H des *Tarifs et conditions*.

6 Les tarifs de transport sont établis en tenant compte des revenus requis présentés à la pièce
 7 HQT-5, Document 1 ainsi que de la prévision des besoins de transport (incluant les pertes de
 8 transport) présentés à la pièce HQT-7, Document 1.

9 En ce qui a trait au cavalier, le solde du compte d'écart des revenus des services de transport
 10 de point à point est présenté à la pièce HQT-7, Document 1. Un cavalier portant un signe
 11 négatif est appliqué en réduction des tarifs des services de transport à long terme,
 12 tandis qu'un cavalier portant un signe positif est appliqué en augmentation de ces tarifs.

13 L'établissement des tarifs de transport et du cavalier, en tenant compte des revenus requis et
 14 des besoins de transport, est présenté au tableau suivant. Par ailleurs, l'évolution des tarifs
 15 de transport est disponible à l'annexe 1.

**Tableau 2
Établissement des tarifs de transport et du cavalier**

Tarifs des services de transport		
Point à point	Annuel	= (Revenus requis - revenus à court terme) / Besoins de transport = (3 488,1 M\$ - 49,8) / 43 374 MW x 1 000 = 79,27 \$/kW/an
	Cavalier	= Solde projeté du compte d'écart / Besoins de transport = -26,0 M\$ / 43 374 MW x 1 000 = -0,60 \$/kW/an
	Mensuel ferme	= Tarif annuel / 12 mois = 79,27 \$/kW/an / 12 mois = 6,61 \$/kW/mois
	Mensuel non ferme	= Tarif annuel / 12 mois = 79,27 \$/kW/an / 12 mois = 6,61 \$/kW/mois
	Hebdomadaire ferme	= Tarif annuel / 52 semaines = 79,27 \$/kW/an / 52 semaines = 1,52 \$/kW/semaine
	Hebdomadaire non ferme	= Tarif annuel / 52 semaines = 79,27 \$/kW/an / 52 semaines = 1,52 \$/kW/semaine
	Quotidien ferme	= Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours = 79,27 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours = 0,30 \$/kW/jour
	Quotidien non ferme	= Tarif annuel / 365 jours = 79,27 \$/kW/an / 365 jours = 0,22 \$/kW/jour
	Horaire non ferme	= Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 79,27 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 9,05 \$/MW/heure
	Charge locale	Revenus annuels
Cavalier		= Cavalier annuel x besoins de transport de la charge locale = -0,60 \$/kW/an x 38 712 MW x 1 000 = -23 227 200 \$

- 1 Le tarif annuel proposé représente une augmentation de 0,90 % par rapport au tarif en
- 2 vigueur, sans considération du cavalier.
- 3 Les revenus annuels proposés pour la charge locale représentent, compte tenu de la
- 4 croissance de ses besoins de transport, une augmentation de 1,95 % par rapport aux revenus
- 5 annuels en vigueur, sans considération du cavalier.

1.2 Revenus des services de transport

- 1 Les revenus sont déterminés en multipliant les tarifs de transport proposés par la prévision
- 2 des besoins de transport de chacun des services, sans considération du cavalier. Les revenus
- 3 des services de transport de point à point et de la charge locale pour l'année 2020 sont
- 4 présentés au tableau suivant.¹

**Tableau 3
Revenus des services de transport**

<p>Revenus du service de transport de point à point à long terme</p> <p>Tarif annuel x besoins de ce service = $79,27 \text{ \\$/kW/an} \times 4\,662 \text{ MW} / 1\,000 = 369,5 \text{ M\\$}$</p>
<p>Revenus des services de transport de point à point à court terme mensuels</p> <p>Tarif mensuel x besoins de ces services = $6,61 \text{ \\$/kW/mois} \times 0 \text{ MW} / 1\,000 = 0,0 \text{ M\\$}$</p>
<p>Revenus des services de transport de point à point à court terme hebdomadaires</p> <p>Tarif hebdomadaire x besoins de ces services = $1,52 \text{ \\$/kW/mois} \times 0 \text{ MW} / 1\,000 = 0,0 \text{ M\\$}$</p>
<p>Revenus des services de transport de point à point à court terme quotidiens</p> <p>Tarif quotidien ferme x besoins de ce service = $0,30 \text{ \\$/kW/an} \times 0 \text{ MW} / 1\,000 = 0,0 \text{ M\\$}$</p> <p>Tarif quotidien non ferme x besoins de ce service = $0,22 \text{ \\$/kW/an} \times 0 \text{ MW} / 1\,000 = 0,0 \text{ M\\$}$</p>
<p>Revenus du service de transport de point à point à court terme horaire</p> <p>Tarif horaire x besoins de ce service = $9,05 \text{ \\$/MW/heure} \times 5,5 \times 10^6 \text{ MW} = 49,8 \text{ M\\$}$</p>
<p>Revenus des services de transport de point à point à court terme</p> <p>Revenus des services à court terme mensuels, hebdomadaires, quotidiens et horaire</p> <p>= $0,0 \text{ M\\$} + 0,0 \text{ M\\$} + 0,0 \text{ M\\$} + 0,0 \text{ M\\$} + 49,8 \text{ M\\$} = 49,8 \text{ M\\$}$</p>
<p>Revenus des services de transport de point à point</p> <p>Revenus des services de transport de point à point à long terme et à court terme</p> <p>= $369,5 \text{ M\\$} + 49,8 \text{ M\\$} = 419,3 \text{ M\\$}$</p>
<p>Revenus du service de transport pour l'alimentation de la charge locale</p> <p>Tarif annuel x besoins de ce service = $79,27 \text{ \\$/kW/an} \times 38\,712 \text{ MW} \times 1\,000 = 3\,068,7 \text{ M\\$}$</p>
<p>Revenus des services de transport*</p> <p>Revenus des services de transport de point à point et de la charge locale</p> <p>= $419,3 \text{ M\\$} + 3\,068,7 \text{ M\\$} = 3\,488,0 \text{ M\\$}$</p>

* Par rapport aux revenus de 3 415 M\$ approuvés pour 2019, les revenus additionnels requis sont de 73 M\$.

¹ Le Transporteur ne prévoit pas de revenus pour le service de transport en réseau intégré, aucun client n'ayant souscrit à ce service. Si un client souscrivait à ce service, le mode de facturation prévu aux *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* résultera en une réduction des revenus annuels de la charge locale.

2 Tarification des services complémentaires

1 Les tarifs des services complémentaires sont établis en tenant compte des décisions
2 antérieures de la Régie et des besoins de transport.

3 En ce qui concerne les services complémentaires visant le service de transport pour
4 l'alimentation de la charge locale, le Distributeur² doit fournir, ou obtenir de ses fournisseurs
5 qu'ils fournissent ces services. Le Transporteur n'a pas à facturer le Distributeur à cet égard.

6 Quant aux services complémentaires visant le service de transport en réseau intégré³,
7 le Transporteur propose d'appliquer, pour les services correspondants, les mêmes tarifs que
8 ceux des services complémentaires pour les services de transport de point à point.

9 Pour les services complémentaires visant les services de transport de point à point :

- 10 • le service de gestion du réseau est fourni par le Transporteur et n'a pas de tarif
11 distinct, puisqu'il est inclus dans les tarifs des services de transport ;
- 12 • les tarifs sont maintenus pour les services de réglage de tension et de réglage de
13 fréquence ; ils sont légèrement inférieurs aux tarifs en vigueur pour les services de
14 maintien de réserve tournante et de maintien de réserve arrêtée ;
- 15 • les modifications proposées aux modalités d'application des services de
16 compensation d'écart de réception et de livraison sont présentées dans les pièces
17 HQT-9, Documents 4 et 5.

18 Les tarifs des services complémentaires pour les services de transport de point à point sont
19 présentés au tableau suivant.

² Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »).

³ Le Transporteur n'a aucun client pour le service de transport en réseau intégré.

Tableau 4
Tarifs des services complémentaire pour les services de transport de point à point

Services complémentaires			Tarifs 2019	Établissement des tarifs proposés	Tarifs 2020
Réglage de tension	Annuel ferme	\$/kW/an	0,31	Valeur du service / Besoins de transport = 13,4 M\$ / 43 374 MW x 1 000 =	0,31
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,31 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,31 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Hebdo. ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,96
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,96
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	1,19	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	1,19
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	0,85	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	0,85
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,04	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,04
Réglage de fréquence	Annuel ferme	\$/kW/an	0,31	Valeur du service / Besoins de transport = 13,5 M\$ / 43 374 MW x 1 000 =	0,31
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,31 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,31 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Hebdo. ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,96
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,96
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	1,19	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	1,19
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	0,85	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	0,85
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,04	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,04
Maintenance de réserve tournante	Annuel ferme	\$/kW/an	1,16	Valeur du service / Besoins de transport = 49,7 M\$ / 43 374 MW x 1 000 =	1,15
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,10	Tarif annuel / 12 mois = 1,15 \$/kW/an / 12 mois =	0,10
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,10	Tarif annuel / 12 mois = 1,15 \$/kW/an / 12 mois =	0,10
	Hebdo. ferme	\$/MW/sem.	22,31	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 1,15 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	22,12
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem.	22,31	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 1,15 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	22,12
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	4,46	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 1,15 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	4,42
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	3,18	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 1,15 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	3,15
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,13	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 1,15 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,13

Tableau 4 (suite)
Tarifs des services complémentaires pour les services de transport de point à point

Services complémentaires			Tarifs 2019	Établissement des tarifs proposés	Tarifs 2020
Maintenance de réserve arrêtée	Annuel ferme	\$/kW/an	0,58	Valeur du service / Besoins de transport = 24,8 M\$ / 43 374 MW x 1 000 =	0,57
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,05	Tarif annuel / 12 mois = 0,57 \$/kW/an / 12 mois =	0,05
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,05	Tarif annuel / 12 mois = 0,57 \$/kW/an / 12 mois =	0,05
	Hebdo.ferme	\$/MW/sem.	11,15	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,57 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	10,96
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem	11,15	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,57 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	10,96
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	2,23	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 0,57 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	2,19
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	1,59	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 0,57 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	1,56
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,07	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 0,57 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,07
Compensation d'écart de réception	Réception < programmation	\$/MWh	Annexe 4	Modalités des <i>Tarifs et conditions</i>	Annexe 4
	Réception > programmation	\$/MWh			
Compensation d'écart de livraison	Livraison > programmation	\$/MWh	Annexe 5	Modalités des <i>Tarifs et conditions</i>	Annexe 5
	Livraison < programmation	\$/MWh			

Le Transporteur demande à la Régie de modifier selon sa preuve pour l'année 2020 :

- les tarifs des services de transport de point à point et les revenus annuels aux fins du service de transport pour l'alimentation de la charge locale, sous réserve de la mise à jour prévue en décembre ;
- le cavalier du service de transport de point à point à long terme et du service de transport pour l'alimentation de la charge locale, pour application du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ;
- les tarifs des services complémentaires pour les services de transport de point à point.

- 1 Le Transporteur déposera à la Régie, après la clôture de l'audience, des tarifs provisoires
- 2 pour application à compter du 1^{er} janvier 2020 jusqu'à la décision finale de la Régie sur les
- 3 tarifs. Les tarifs provisoires seront établis sur la base des tarifs proposés, tels qu'ils seront
- 4 ajustés à la suite de la mise à jour des paramètres du coût moyen pondéré du capital⁴.

⁴ D-2011-039, [par. 517](#).

Annexe 1 Évolution des tarifs de transport

- 1 Le Transporteur présente au tableau suivant l'évolution depuis l'année 2001 du tarif annuel
 2 du service de transport de point à point à long terme et des revenus annuels de la charge
 3 locale⁵, sans considération du cavalier :
- 4 • le tarif annuel proposé pour l'année 2020, en dollars courants, présente une
 5 augmentation de 8,7 %, et en dollars constants, il reflète une diminution de 23,1 %
 6 par rapport à l'année 2001 ;
 - 7 • le montant des revenus annuels proposés pour la charge locale pour l'année 2020,
 8 en dollars courants, présente une augmentation de 32,7 %, et en dollars constants,
 9 il reflète une diminution de 6,2 %, compte tenu de la croissance des besoins
 10 de transport de la charge locale de 22,0 % depuis l'année 2001.

Tableau A1-1
Évolution du tarif annuel et des revenus annuels de la charge locale

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Indice* (2001=100)	100,0	102,2	105,1	107,0	109,4	111,5	114,0	116,6	117,0	119,1	122,5	124,4	125,5	128,0	129,4	131,2	133,3	136,4	138,7	141,5
Tarif annuel (\$/kW/an)																				
En dollars courants	72,91	72,91	72,91	72,91	72,90	72,90	70,82	70,82	72,00	75,26	72,45	71,49	69,63	74,65	74,08	72,25	76,13	77,81	78,56	79,27
En dollars constants de 2001	72,91	71,31	69,36	68,14	66,66	65,36	62,12	60,73	61,55	63,20	59,13	57,48	55,49	58,32	57,25	55,06	57,11	57,05	56,64	56,03
Revenus annuels de la charge locale (M\$)																				
En dollars courants	2 313,0	2 313,0	2 313,0	2 313,0	2 483,0	2 483,0	2 539,7	2 528,6	2 575,0	2 651,4	2 644,6	2 624,4	2 585,6	2 765,3	2 801,6	2 743,6	2 859,1	2 939,5	3 009,9	3 068,7
En dollars constants de 2001	2 313,0	2 262,1	2 200,5	2 161,6	2 270,5	2 226,0	2 227,9	2 168,3	2 201,4	2 226,7	2 158,3	2 110,2	2 060,5	2 160,4	2 165,0	2 090,9	2 144,6	2 155,4	2 170,1	2 169,1

* Source : Données pour l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada de 2001 à 2018 et prévision d'Hydro-Québec pour 2019 et 2020.

⁵ D-2008-019, [p. 90](#).